RÉPUBLIQUE FRANÇAISE DÉPARTEMENT DE L'HÉRAULT CANTON DE LODÈVE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LODÈVOIS ET LARZAC

EXTRAIT DU REGISTRE DES ACTES CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 11 JUILLET 2024

numéro CC_240711_16

L'an deux mille-vingt quatre, le onze juillet,

Le Conseil communautaire, dûment convoqué le cinq juillet deux mille vingt-quatre, s'est réuni en session ordinaire, salle du conseil de l'Espace Marie-Christine BOUSQUET, sous la Présidence de Jean-Luc REQUI.

nombre de me	mbres
en exercice	59
présents	33
exprimés	46
vote	
pour	41
contre	0
abstention	5

Présents:

Michel COMBES, Martine BAÏSSET, Jean-Paul PAILHOUX, Jérôme VALAT, Sonia ROMERO, Jean TRINQUIER, Bernard GOUJON, Daniel FABRE, Gaëlle LEVEQUE, Jean-Marc SAUVIER, Nathalie ROCOPLAN, Ludovic CROS, David BOSC, Monique GALEOTE, Gilles MARRES, Marie-Laure VERDOL, Claude LAATEB, Magali STADLER, Joana SINEGRE, Damien ROUQUETTE, Frédéric ROIG, Antoine GOUTELLE, Valérie ROUVEIROL, Jean-Luc REQUI, Michel ABRIC, Bernard JAHNICH, Clément THERY, Sophie PRADEL, Pierre-Paul BOUSQUET, Isabelle PERIGAULT, Alain FALCOU, Chantal BASCOUL, Daniel VALETTE.

Absents avec pouvoirs:

Claire VAN DER HORST à Gaëlle LEVEQUE, Jean Michel BRAL à Jérôme VALAT, Jérôme CLARISSAC à Jean TRINQUIER, Fadilha BENAMMAR KOLY à Jean-Luc REQUI, Izia GOURMELON à Monique GALEOTE, Didier KOEHLER à Jean-Marc SAUVIER, Damien ALIBERT à Ludovic CROS, Isabelle PEDROS à David BOSC, David DRUART à Gilles MARRES, Nathalie SYZ à Nathalie ROCOPLAN, Ahmed KASSOUH à Marie-Laure VERDOL, Christian RICARDO à Claude LAATEB, Jean-Christophe COUVELARD à Bernard JAHNICH.

Absents:

Joëlle GOUDAL, Véronique VANEL, Alain VIALA, Jean-Paul AGUSSOL, Ali BENAMEUR, Fatiha ENNADIFI, Christophe ROMO, Félicien VENOT, Françoise OLIVIER, Guy LEMAIRE, Philippe BERLENDIS, Éric OLLIER, Michel DRUENE.

Abstention: Claude LAATEB, Magali STADLER, Christian RICARDO, Joana SINEGRE, Damien ROUQUETTE

OBJET : Adoption du budget supplémentaire de l'année 2024 du budget annexe ZAE-PAE

VU le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), et notamment l'article L2311- 1 et suivants,

VU la délibération n°CC_231214_22 du Conseil communautaire du 14 décembre 2023 relative à l'adoption du budget primitif de l'année 2024 du budget annexe ZAE-PAE,

VU la délibération n°CC 240530 20 du Conseil communautaire du 30 mai 2024, relative à l'approbation du compte administratif de l'année 2023 du budget annexe ZAE-PAE,

VU la délibération n°CC_240530_28 du Conseil communautaire du 30 mai 2024, relative à l'affectation des résultats de l'année 2023 du budget annexe ZAE-PAE,

CONSIDÉRANT que le budget supplémentaire a pour fonction :

- de reprendre le résultat de l'exercice antérieur,
- de reporter les inscriptions budgétaires qui n'ont pas fait l'objet d'une réalisation au cours de l'exercice précédent et dont l'opportunité n'est pas remise en cause,
- d'ajuster les inscriptions du budget primitif,
- d'inscrire de nouvelles opérations,

CONSIDÉRANT que la maquette budgétaire a été mise à disposition à l'accueil de la collectivité et par voie dématérialisée dans le dossier de convocation de la séance disponible dans l'ordre du jour associé à la convocation,

Je certifie, sous ma responsabilité, le caractère exécutoire du présent acte et informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Montpellier dans un délai de deux mois, à compter de la notification : le Tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr.

Ouï l'exposé de David BOSC et après en avoir délibéré, le Conseil communautaire :

- ARTICLE 1 : ADOPTE le budget supplémentaire de l'année 2024 du budget annexe ZAE-PAE, intégrant les restes à réaliser d'investissement, ainsi que les résultats définitifs n-1 et présentant les inscriptions budgétaires suivantes, conformément à la maquette annexée à la présente délibération :

I - SECTION DE FONCTIONNEMENT

a – RECETTES – propositions nouvelles :	. 8 402,21 euros,
- chapitre 70 – produits des services, du domaine et vente diverses :	8 402,21 euros,
b – DÉPENSES – propositions nouvelles :	0,00 euros,

II - ÉQUILIBRE DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

propositions nouvelles - recettes réelles	8 402,21 euros
total des recettes de fonctionnement	8 402,21 euros
propositions nouvelles - dépenses réelles	0,00 euros
Reprise du déficit 2023	8 402,21 euros
total des dépenses de fonctionnement	8 402,21 euros

III - SECTION D'INVESTISSEMENT

a – RECETTES - propositions nouvelles :	0,00 euros
b - DÉPENSES - propositions nouvelles :	- 106 088,07 euros
- chapitre 21 – immobilisations corporelles :	
réajustement des crédits	

IV - ÉQUILIBRE DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

propositions nouvelles - recettes réelles	0,00 euros
affectation des résultats	0,00 euros
total des recettes d'investissement	0,00 euros
propositions nouvelles - dépenses réelles	-106 088,07 euros
reprise du déficit 2023	106 088,07 euros
propositions nouvelles - dépenses d'ordre	0,00 euros
total des dépenses d'investissement	0,00 euros

- ARTICLE 2 : AUTORISE le Président, ou son représentant, à effectuer toutes les démarches nécessaires à l'exécution de la présente délibération et à signer tous les documents y afférents,
- ARTICLE 3 : DIT que le présent acte sera transmis au service du contrôle de légalité, publié selon la réglementation en vigueur et inscrit au registre des actes.

Pour extrait certifié conforme au registre des actes.

Accusé de réception en préfecture 34-200017341-20240711-lmc111860-DE-1-1 Date de télétransmission : 12/07/24 Date de publication : 18/07/2024 Date de notification aux tiers : Moyen de notifications aux tiers :

Le onze juillet deux mille vingt-quatre Le Président, Jean-Luc REQUI

REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE dont la population est de 3500 habitants et plus : COMMUNAUTE COMMUNES LODEVOIS ET LARZAC (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE BUDGET PRINCIPAL (2)

Numéro SIRET: 20001734100104

POSTE COMPTABLE: SCG COEUR D'HERAULT

M. 57

Budget supplémentaire (3) Voté par nature

BUDGET: ZAE-PAE (4)

ANNEE 2024

⁽¹⁾ Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

⁽²⁾ A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

⁽³⁾ Préciser s'il s'agit du budget supplémentaire ou d'une décision modificative.

⁽⁴⁾ Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales A - Informations statistiques, fiscales et financières 4 B - Modalités de vote du budget 5 C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats 6 C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses 7 C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes 8 II - Présentation générale du budget A - Vue d'ensemble - Vote et reports 9 B1 - Présentation des AP votées 10 B2 - Présentation des AE votées 11 C1 - Equilibre financier du budget - Investissement 12 C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement 15 D1 - Balance générale - Dépenses 17 D2 - Balance générale - Recettes 19 III - Vote du budget A - Section d'investissement - Vue d'ensemble 21 A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article 25 A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement 2.7 A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP 28 A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP 29 A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article 30 B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble 32 B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article 35 B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article 37 IV - Annexes A - Présentation croisée A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble Sans Objet A1.01 - Opérations non ventilables Sans Objet A1.900 - Fonction 0 - Services généraux Sans Objet A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens Sans Objet A1.901 - Fonction 1 - Sécurité Sans Objet A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage Sans Objet A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs Sans Objet A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA) Sans Objet A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA Sans Objet A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat Sans Objet A1.906 - Fonction 6 - Action économique Sans Objet A1.907 - Fonction 7 - Environnement Sans Objet A1.908 - Fonction 8 - Transports Sans Objet A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble Sans Objet A2.01 - Opérations non ventilables Sans Objet Sans Objet A2.930 - Fonction 0 - Services généraux A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens Sans Objet A2.931 - Fonction 1 - Sécurité Sans Objet A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage Sans Objet Sans Objet A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI) Sans Objet A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA Sans Objet A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI Sans Objet A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat Sans Objet A2.936 - Fonction 6 - Action économique Sans Objet A2.937 - Fonction 7 - Environnement Sans Objet A2.938 - Fonction 8 - Transports Sans Objet **B** - Annexes patrimoniales B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie Sans Objet Sans Objet B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux Sans Objet B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours Sans Objet B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture Sans Objet

B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Obje
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Obje
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Obje
B3.1 - Etat des provisions constituées	Sans Obje
B3.2 - Etalement des provisions	Sans Obje
B4 - Etat des charges transférées	Sans Obje
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Obje
B6 - Prêts	Sans Obje
B7.1 - Etat synthetique des engagements donnés	Sans Obje
B7.2 - Etat synthetique des engagements reçus	Sans Obje
B7.3 - Etat des emprunts garantis	Sans Obje
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	Sans Obje
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Obje
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Obje
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Obje
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Obje
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Obje
B8 - Subventions versées	Sans Obje
B9 - Etat du personnel	Sans Obje
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	Sans Obje
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	Sans Obje
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Obje
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Obje
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire	Sans Obje
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	Sans Obje
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	Sans Obje
D - Autres éléments d'information	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Obje
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Obje
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Obje
D3 - Décisions en matière de taux	Sans Obje
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Obje
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Obje
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Obje
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Obje
V - Arrêté et signatures	

A - Arrêté et signatures

39

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ; les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES		
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A	
Informations statistiques		
	Valeurs	
onilation totale		С

Informations fiscales (N-2)		
	Collectivité	
licateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	0.00	

	Informations financières – ratios	Valeurs
-	Dépenses réelles de fonctionnement / population	0.00
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	0.00
က	Dépenses d'équipement brut / population	0.00
4	Encours de dette / population (2) (3)	0.00
2	DGF / population	0.00
9	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	0.00
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	0.00
œ	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	0.00
6	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	0.00
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

⁽²⁾ Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

⁽³⁾ L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595

du code général des impôts

⁽⁴⁾ Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

മ - INFORMATIONS GENERALES **MODALITES DE VOTE DU BUDGET**

I – L'assemblée délibérante vote le présent budget :

- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement;
- sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
 - sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III - Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : %
 - Investissement : %

IV - En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget de l'exercice (5).

VII - Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

- (2) Indiquer « avec » ou « sans ».
- (3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.
- (4) A compléter par un seul des deux choix suivants
- semi budgétaire ;
- budgétaire par délibération N°... du ...

(5) Budget de l'exercice = budget primitif + budget supplémentaire + décision modificative avec retranscription des virements de crédits, s'il y a lieu.

- (6) A compléter par un seul des trois choix suivants :
- sans reprise des résultats de l'exercice N-1;
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif;
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I – INFORMATIONS GENERALES	
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)	5

		RESULTAT	RESULTAT DE L'EXERCICE N-1	
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (2)
TOTAL DU BUDGET	142 884,69	214 324,36	-193 477,78 A	A1 -122 038,11
Investissement	21 049,12	100 891,00 (3)	(3) -193 477,78 A2	A2 -113 635,90
Fonctionnement	121 835,57	113 433,36 (4)	(4) 0,00 A3	A3 -8 402,21

		RESTES A REALISER N-1	
	Dépenses	Recettes	Solde (B)
TOTAL des RAR	00'0	III + IV	0,00 B1 0,00
Investissement	00'0		0,00 B2 0,00
Fonctionnement	00'00	ΙΛ	0,00 B3 0,00

	<u>u_</u>	
		RESULTAT CUMULE = $(A) + (B) (5)$
TOTAL	A1 + B1	-122 038,11
Investissement	A2 + B2	-113 635,90
Fonctionnement	A3 + B3	-8 402,21

⁽¹⁾ État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

⁽²⁾ Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

⁽³⁾ Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

⁽⁴⁾ Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire. (5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
	STISSEMENT - TOTAL	(1) 0,00
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

⁽¹⁾ Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

⁽²⁾ Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

⁽³⁾ Hors dépenses imputées au chapitre 018.

⁽⁴⁾ Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

⁽⁵⁾ Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES	l
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVE	STISSEMENT - TOTAL	(III) 0,00
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FO	NCTIONNEMENT – TOTAL	(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

⁽¹⁾ Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

- (2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.
- (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- (4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

(y com (t) (1) (1)		II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	GET	= 4
Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y com + + + Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (2) O01 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (2) Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget (1) + + Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (2) O02 Résultat de fonctionnement reporté (2) Total de la section de fonctionnement (4)				
Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y com estes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (2) Crédits de l'exécution de la section d'investissement reporté (2) Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget (1) Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (2) O02 Résultat de fonctionnement reporté (2) Total de la section de fonctionnement (4)	;		DEPENSES	RECETTES
╎┝╶╵┈ ╢╚═╝┈┠╢┠ ╵┈ ╢╚═╝╚		l'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068) (1)	-106 088,07	00'0
╶ ╶┤		+	+	+
└ ┤╏═╝╶┠┤╏┼┼┤╚═╝╚		réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (2)	00'0	00'0
▎╚═┩╸╟ ┈ ┨╟╌┼╌┨╚═┩╚		e d'exécution de la section d'investissement reporté (2)	(si solde négatif) 106 088.07	(si solde positif)
┗━╜╶┠═╢┞═┷╌╢╚══╢╚	Ŀ	11		Ш
╵╶┠═┨┠╌┼╌═┨╚══┛╚╴	Total de	la section d'investissement (3)	00'00	00'00
				
▕			DEPENSES	RECETTES
Restes à réaliser de l'exercice préc. 002 Résultat de fonctionnement rep Total de la section de fonctionneme		le fonctionnement votés au titre du présent budget (1)	00'00	8 402,21
Restes à réaliser de l'exercice précouge de contionnement representation de fonctionnement de la section de fonctionnement	ŀ	+	+	+
002 Résultat de fonctionnement rep	Restes à	réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (2)	00'0	00'0
Total de la section de fonctionnement (4)		ıltat de fonctionnement reporté (2)	(si déficit) 8 402,21	(si excédent)
Total de la section de fonctionnement (4)		ш		Ш
	Total de	la section de fonctionnement (4)	8 402,21	8 402,21
TOTAL DU BUDGET (5)		TOTAL DU BUDGET (5)	8 402,21	8 402,21

⁽¹⁾ Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à

⁽²⁾ A servir uniquement à l'étape budgétaire de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses angagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

⁽³⁾ Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

⁽⁴⁾ Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés. (5) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

	II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		=
	PRESENTATION DES AP VOTEES		B1
	AUTORISATION DE PROGRAMME (1)	Chapitro(e)	Montant
Numéro	Libellé	Cilapine(s)	
	TOTAL		0,00
	« AP de dépenses imprévues » (2)	020	0,00
	TOTAL GENERAL		0,00

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.
(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

	II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		
	PRESENTATION DES AE VOTEES		B2
	AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)	(a)ositica(5)	Montant
Numéro	Fibellé	Ollapitie(s)	
	TOTAL		0,00
	« AE de dépenses imprévues » (2)	022	0,00
	TOTAL GENERAL		00'0

⁽¹⁾ Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.
(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Immobilisations incorporelles (sauf 204) (y compris opérations) (4) 204 Subventions d'équipement versées (y 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0	Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL V = + +
204) (y compris opérations) (4) Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (4) (9) 21 Immobilisations corporelles (y compris opérations) (4) (9) 379 276,00 0,00 -106 088,07 -106 088,07 273 187,9	018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Compris opérations (4) (9)	20	' '	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (4) (5) 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,0	204	' '	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
affectation (y compris opérations) (4) (5)	21	' ' '	379 276,00	0,00	-106 088,07	-106 088,07	273 187,93
(y compris opérations) (4) Total des dépenses d'équipement 379 276,00 0,00 -106 088,07 -106 088,07 273 187,9 10 Dotations, fonds divers et réserves 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 13 Subventions d'investissement (4) 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,	22	affectation (y compris opérations) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dotations, fonds divers et réserves	23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (4) 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 10 10 253,00 18 Emprunts et dettes assimilées 10 253,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 10 253,00 18 Cpte de liaison : affectation 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,	Total des dépenses d'équipement		379 276,00	0,00	-106 088,07	-106 088,07	273 187,93
Emprunts et dettes assimilées 10 253,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (6) 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	13	Subventions d'investissement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(BA,régie) (6) 26 Participations et créances rattachées 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,	16	Emprunts et dettes assimilées	10 253,00	0,00	0,00	0,00	10 253,00
27 Autres immobilisations financières (4) 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 10 253,00 0,00 0,00 0,00 0,00 10 253,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 1 500,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 <	18	'	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières 10 253,00 0,00 0,00 0,00 0,00 10 253,00 45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (7) 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 283 440,9 O40 Opérations ordre transf. entre sections (8) 1 500,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (7) Total des dépenses réelles d'investissement 389 529,00 0,00 -106 088,07 -106 088,07 -106 088,07 283 440,9 040 Opérations ordre transf. entre 1 500,00 sections (8) 041 Opérations patrimoniales (8) 0,00 Total des dépenses d'ordre d'investissement 1 500,00 0,00 -106 088,07 -106 088,07 -106 088,07 -106 088,07 284 940,9	27	Autres immobilisations financières (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
de tiers (7)	Total de	s dépenses financières	10 253,00	0,00	0,00	0,00	10 253,00
040 Opérations ordre transf. entre sections (8) 1 500,00 0,00 0,00 1 500,00 041 Opérations patrimoniales (8) 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 1 500,00 Total des dépenses d'ordre d'investissement 1 500,00 0,00 -106 088,07 -106 088,07 -284 940,9	45	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Sections (8) Opérations patrimoniales (8) O,00 O,0	Total de	s dépenses réelles d'investissement	389 529,00	0,00	-106 088,07	-106 088,07	283 440,93
O41 Opérations patrimoniales (8) 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 Total des dépenses d'ordre d'investissement 1 500,00 0,00 0,00 0,00 1 500,00 TOTAL 391 029,00 0,00 -106 088,07 -106 088,07 284 940,9	040	'	1 500,00		0,00	0,00	1 500,00
TOTAL 391 029,00 0,00 -106 088,07 -106 088,07 284 940,9	041	, ,	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total de	es dépenses d'ordre d'investissement	1 500,00		0,00	0,00	1 500,00
					4		
		TOTAL	391 029,00	0,00	-106 088,07	-106 088,07	284 940,93

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE 106 088,07

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 391 029,00

=

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

⁽²⁾ La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

⁽³⁾ Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

⁽⁴⁾ Hors dépenses imputées au chapitre 018.

⁽⁵⁾ En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

⁽⁶⁾ A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

⁽⁷⁾ Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

⁽⁸⁾ DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

⁽⁹⁾ Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) l	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total d	es recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	0,00	0.00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf. (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total d	es recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	391 029,00		0,00	0,00	391 029,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		0,00	0,00	0,00

TOTAL	391 029,00	0,00	0,00	0,00	391 029,00

391 029.00

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE 0,00

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 391 029,00

0.00

0.00

Pour information:

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)

389 529,00

391 029,00

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

Total des recettes d'ordre d'investissement

- (2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.
- (3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.
- (4) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- (5) Sauf 165, 166 et 16449.
- (6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.
- (7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.
- (8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.
- (9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (10) DF 023 = RI 021; DI 040 = RF 042; RI 040 = DF 042; DI 041 = RI 041.
- (11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (12) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 DI 040.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL
011	Charges à caractère général (4)	347,64	0,00	0,00	0,00	347,64
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total d	es dépenses de gestion courante	347,64	0,00	0,00	0,00	347,64
66	Charges financières	1 152,36	0,00	0,00	0,00	1 152,36
67	Charges spécifiques (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total d	es dépenses réelles de	1 500,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00
	nnement	, , , , , ,	,,,,	7,1	,,,,,	,,,,,
023	Virement à la section d'investissement (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	391 029,00		0,00	0,00	391 029,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (5)	1 500,00		0,00	0,00	1 500,00
	les dépenses d'ordre de nnement	392 529,00		0,00	0,00	392 529,00
	TOTAL	394 029,00	0,00	0,00	0,00	394 029,00
						+
			D	002 RESULTAT REP	ORTE OU ANTICIPE	8 402,21
						=
			TOTAL DES DEPENS	SES DE FONCTIONN	EMENT CUMULEES	402 431,2

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget de l'exercice.

⁽²⁾ La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

⁽³⁾ Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

⁽⁴⁾ Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

⁽⁵⁾ DF 023 = RI 021; DI 040 = RF 042; RI 040 = DF 042; DF 043 = RF 043.

⁽⁶⁾ Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL V = + +
013	Atténuations de charges (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	391 029,00	0,00	8 402,21	8 402,21	399 431,21
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	courante (4)					
Total d	es recettes de gestion courante	391 029,00	0,00	8 402,21	8 402,21	399 431,21
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations,	0,00		0,00	0,00	0,00
	prov. (semi-budgétaires) (4)					
Total d	es recettes réelles de fonctionnement	391 029,00	0,00	8 402,21	8 402,21	399 431,21
042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	1 500,00		0,00	0,00	1 500,00

TOTAL 394 029,00	0,00	8 402,21	8 402,21	402 431,21

1 500,00

3 000,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE 0,00

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 402 431,21

0,00

0,00

0.00

0,00

1 500,00

3 000,00

=

Pour information:

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL	
DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION	389 529,00
D'INVESTISSEMENT (7)	

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

Opérations ordre intérieur de la

section (5)

Total des recettes d'ordre de

fonctionnement

043

⁽¹⁾ Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget de l'exercice.

⁽²⁾ La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

⁽³⁾ Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

⁽⁴⁾ Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

⁽⁵⁾ DF 023 = RI 021; DI 040 = RF 042; RI 040 = DF 042; DF 043 = RF 043.

⁽⁶⁾ Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

⁽⁷⁾ Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	D1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	-106 088,07	0,00	-106 088,07
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
	Dépenses d'investissement – Total	-106 088,07	0,00	-106 088,07

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE 106 088,07

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 0,00

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	0,00		0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65 6586	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9) Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00 0,00	0,00	0,00 0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (9)	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	0,00	0,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
	Dépenses de fonctionnement – Total	0,00	0,00	0,00

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	8 402,21

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	8 402 21
TOTAL DECIDE TOTAL DE TOTAL DE TOTAL DE LA COMOLEZA	0 102(2)

⁽¹⁾ Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

⁽²⁾ Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

⁽³⁾ Hors dépenses imputées au chapitre 018.

⁽⁴⁾ Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

⁽⁵⁾ Hors chapitres opérations.

⁽⁶⁾ Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	
BALANCE GENERALE – RECETTES	D2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
	Recettes d'investissement – Total	0,00	0,00	0,00

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE		0,00
	+	
R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT		0,00
	=	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		0,00

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	8 402,21		8 402,21
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	0,00		0,00
74	Dotations et participations (8)	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante (8)	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (8)	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
	Recettes de fonctionnement – Total	8 402,21	0,00	8 402,21

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICI	PE 0,00
	=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULE	ES 8 402,21

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.
- (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

			III – VOTE	E DU BUDGET	L				=
	SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE –	EMENT – VUE D		DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	P NOUVELLES	ET CREDITS DE	L'EXERCICE		А
				DEPENSES	S				
	Chapitre	Budget de	RAR N-1 (2)	Vote de	Propositions	Vote de	Pour	Pour	TOTAL
		l'exercice (1)		l'assemblée sur	nouvelles	l'assemblée	information,	information,	(RAR N-1 +
				les AP lors de la			dépenses	dépenses	Vote)
			_	séance budgétaire (3)		=	gérées dans le cadre d'une AP	gérées hors AP	= + -
	TOTAL	391 029,00	00'0		-106 088,07	-106 088,07	00'0	-106 088,07	-106 088,07
018	RSA	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	00'0	00'0	00'0	00,00	00'0	00'0	00'0	00'0
204	Subventions d'équipement versées (10)	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
7	Immobilisations corporelles	379 276,00	00'0		-106 088,07	-106 088,07	00'0	-106 088,07	-106 088,07
72	Immobilisations reçues en affectation	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
	Total des opérations d'équipement (4)	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
Tota	Total des dépenses d'équipement	379 276,00	00'0	00'0	-106 088,07	-106 088,07	00'0	-106 088,07	-106 088,07
10	Dotations, fonds divers et réserves	00'0	00'0		00'0	00'0		00'0	00'0
13	Subventions d'investissement	00'0	00'0		00'0	00'0		00'0	00'0
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf	10 253,00	00'0		00'0	00'0		00'0	00'0
18	1688 non budgétaire) Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	00'0	00'0		00'0	00'0		00'0	00'0
56	Participations et créances rattachées	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00,00
27	Autres immobilisations financières	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0

0,00

26 27 020

Dépenses imprévues (dans le cadre Autres immobilisations financières

0,00 0,00

0,00 0,00

0,00

0,00 0,00

0,0 0,00

0,00 0,00

0,00 0,00

0,00

Chapitres d'opérations pour compte de

Total des dépenses financières

d'une AP)

Opérations ordre transf. entre

040

Total des dépenses réelles

tiers (5)

45

Opérations patrimoniales (8)

140

sections (6) (7)

Total des dépenses d'ordre

10 253,00

0,00

0,00

0,00

-106 088,07

-106 088,07

0,00

0,00 0,00

0,00 0,00 0,00

-106 088,07

-106 088,07

0,00

0,00

389 529,00 1 500,00 0,00

1 500,00

0,00

0,00 0,00

0,00 0,00 0,00

Total des dépenses d'investissement cumulées

|--|--|

⁽¹⁾ Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

⁽²⁾ La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

- (3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.
- (4) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
- (5) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).
- (7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
 - (8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
- (9) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise annicipée des
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

			III – VOTE DU BUDGET	GET		
		SECTION D'INV	NT - VUE	D'ENSEMBLE – RECETTES		A
			RECE	RECETTES		
	Chapitre	Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			-		=	= +
	TOTAL	391 029,00	0,00	00'00	00'00	00'0
018		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
13		0,00	00'0	00'0	00'0	00'0
	d'investissement (hors					
9	T38) Emprints of dottos		C	C	C	00 0
2	assimilées (hors 16449.		0,0	00,0	00,0	0,0
	165, 166 et 1688 non					
	budgétaire)					
70	Immobilisations	00,00	00'0	0,00	0,00	00'0
204	Subventions d'équipement	00.0	00'0	00'0	00'0	00'0
7	Immobilisations	00'00	00'0	0,00	00'0	00'0
22	corporenes Immobilisations recues en	00.0	00'0	00'00	00.00	00'0
	affectation			`		
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	00,0	00'0	00'0	00,00	00'0
Tot	Total des recettes	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
ğ	d equipement	4	4	4	4	4
9	Dotations, fonds divers et	00'0	00'0	0,00	00'0	00'0
((((
138	Autres subventions invest.	00,0	00'0	0,00	0,00	00,0
16	Emprunts et dettes	00.0	00'0	00'0	00.00	00'0
	assimilées (16449, 165 et					
	166)					
18	Cpte de liaison :	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
(affectation (BA,régie)				(
5 6	Participations et créances	00'0	00,0	0,00	00,0	00,0
į	rattachees				1	1
27	Autres immobilisations	00'0	00'0	0,00	00,0	00,0
Š		C	(C	((((((((((((((((((((C
024	d'immobilisations	00,0	0,00	0,,00	0,00	0,00
Ę	Total des recettes financières	00 0	00 0	00 0		00 0
<u> </u>	al des revettes initiations es	1 22(2	2012	2012	7262	3262

	Chapitre	Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			_		=	+ =
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
Total	Total des recettes réelles	00'00	00'0	00'0	00'0	0,00
021	021 Virement de la section de	00'0		00'0	00'0	0,00
040	fonctionnement O40 Opérations ordre transf.	391 029,00		00'00	00'0	0,00
140	entre sections (4) (5) (6) 041 Opérations	00'0		00'0	00'0	00'0
	patrimoniales (7)					
Total	Total des recettes d'ordre	391 029,00		00'0	00'0	00'0

00,0	00'0	
R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (8)	Affectation au compte 1068 (9)	

Total des recettes d'investissement cumulées

- (1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
- (2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.
- (3) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).
- (5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
- (8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si repoit et non d'un vote de l'assemblée délibérante.
- sulfats).
- (9) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.
 - (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

			III – VOTE	DU BUDGET					
	S	SECTION D'INVESTISSEMENT	STISSEMENT -	DEPENSES - D	DETAIL PAR ARI	ARTICLE			
	Chap. / art. (1)	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			_	séance budgétaire (4)		-	d'une AP		=+===
	TOTAL	391 029,00	00'0	00'0	-106 088,07	-106 088,07	0,00	-106 088,07	-106 088,07
018	RSA	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	0,00	00'0	00'0
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
204	Subventions d'équipement versées (10)	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
21	Immobilisations corporelles	379 276,00	00'0	00'0	-106 088,07	-106 088,07	0,00	-106 088,07	-106 088,07
2128	Autres agencements et aménagements	00'0	00'0		00'0	00'0	00'0	00'0	00,00
2151	Réseaux de voirie	379 276,00	00'00		-106 088,07	-106 088,07	00'0	-106 088,07	-106 088,07
22	Immobilisations reçues en affectation	00'0	00'0	00'0	0,00	00'0	0,00	00'0	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	0,00	00'0	00'0
	Total des opérations d'équipement (5)	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	0,00
Total des	Total des dépenses d'équipement	379 276,00	00'0	00'0	-106 088,07	-106 088,07	0,00	-106 088,07	-106 088,07
10	Dotations, fonds divers et réserves	00'0	00'0		00'0	00'0		00'0	00'0
13	Subventions d'investissement	00'0	00'0		00'0	00'0		00'0	00'0
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	10 253,00	00'0		00'0	0,00		00'0	00'0
1641	Emprunts en euros	10 253,00	00'0		00'0	00'0		00'0	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	00'0	00'0		00'0	00'0		00'0	00'0
26	Participations et créances rattachées	00'0	0,00	0,00	0,00	00'0	0,00	00'0	00'0
27	Autres immobilisations financières	00'0	00'0	0,00	0,00	0,00	0,00	00'0	00'0
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des	Total des dépenses financières	10 253,00	00'0	00'0	0,00	00'0	0,00	00'0	00'0
45	Opérations pour compte de tiers (6)	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
Total des	Total des dépenses réelles	389 529,00	00'0	00'0	-106 088,07	-106 088,07	0,00	-106 088,07	-106 088,07
040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	1 500,000			00'0	00'0		0,00	00'0

Chap. / art. (1)	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Vote de l'assemblée sur	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés	Pour information Crédits gérés	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		_	les AP lors de la séance budαétaire (4)		=	dans le cadre d'une AP	hors AP	= + - - -
Reprise sur autofinancement antérieur	00'0			00'0	00'0		00'0	0,00
Charges transférées (8)	1 500,00			00'0	00'0		00'0	00'00
Frais accessoires Frais financiers	0,00			00,00	0,00		00'0	0,00
Terrains aménagés Opérations patrimoniales (9)	00'0			00'0	0,00		00'0	0,00
Total des dépenses d'ordre	1 500,00			00'0	00'0		00'0	00'0

- (1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.
 - (2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
- (3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.
- (4) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.
 - (5) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
- (6) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.
- (7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).
- (8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
 - (9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
	TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET		
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	A3	

	Chap. / art. (1)	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
						= +
	TOTAL	391 029,00	00'0	00'0	00'0	00'0
018	RSA	00'0	00'0	00'0	00'0	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	00'0	00'00	00'0	00'0	00'0
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (4)	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
204	Subventions d'équipement versées (5) (11)	00'0	00'0	00'0	00'0	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (5)	00'0	00'0	00'0	0,00	0,00
Total des rece	Total des recettes d'équipement	00'0	00'0	00'0	00'0	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	00'0	00'0	00'0	00'0	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	00'0	00'00	00'0	00'0	0,00
26	Participations et créances rattachées	00'0	00'0	00'0	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
024	Produits des cessions d'immobilisations	00'0	00'0	0,00	0,00	00'00
Total des rece	Total des recettes financières	0,00	00'00	0,00	0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	00'0	00'00	00'0	0,00	0,00
Total des recettes réelles	ttes réelles	00'0	00'0	00'0	00'0	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	00'0		00'0	00'0	00'0
040	Opérations ordre transf. entre sections (7) (8) (9)	391 029,00		00'0	00'0	00'0
3555	Terrains aménagés	391 029,00		00'0	00'0	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	00'0		00'0	00'0	00'0
Total des recettes d'ordre	ttes d'ordre	391 029,00		00'0	00'00	00'0

⁽¹⁾ Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

⁽²⁾ Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

⁽³⁾ La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

⁽⁵⁾ Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement. (6) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

⁽⁷⁾ Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI040 = DF042).

⁽⁸⁾ Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chaptire si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

⁽¹⁰⁾ Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

⁽¹¹⁾ Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

=	В
III – VOTE DU BUDGET	SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES– AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE

Chap.	Libellé	Budget de	RAR N-1 (2)	Vote de	Propositions	Vote de	Pour	Pour	TOTAL
		l'exercice (1)		l'assemblée sur	nouvelles	l'assemblée	information,	information,	(RAR N-1 +
				les AE lors de la			dépenses	dépenses	Vote)
				séance		:	gérées dans le	gérées hors AE	:
			_	budgétaire (3)		=	cadre d'une AE		+ =
	TOTAL	394 029,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	00'0	0,00
011	Charges à caractère général (4)	347,64	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
012	Charges de personnel et frais	00'0	00'0		00'0	00'0		00'0	00'0
2	assimilés (4)	o o	o o		C C	o o		o o	C C
014	Attenuations de produits	00,0	00,0		00,00	0,00		00,00	00,00
016	APA	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
017	RSA / Régularisations de RMI	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
92	Autres charges de gestion	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
	courante (sauf 6586) (4)								
6586	Frais fonctionnement des groupes	00,00	00,00		00,00	00,00		00,00	00'0
Total des	Total des dépenses de gestion des services	347,64	00'0	00'0	0,00	0,00	00'0	00'0	00'0
99	Charges financières	1 152,36	00'0		00'0	00'0		00'0	00'0
29	Charges spécifiques (4)	00'0	00'0		00'0	00'0		00'0	00'0
89	Dotations aux provisions,	00'0			00'0	00'0		00'0	00'0
	depreciations (semi-budgetaires) (4)								
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des	Total des dépenses financières	1 152,36	00'0	00'0	00'0	00'0		00'0	00'0
Total des	Total des dépenses réelles	1 500,00	00'0	00'0	00'0	0,00	00'0	00'0	00'0
023	Virement à la section	00'0			00'0	00'0		00'0	00'0
042	d'investissement Onérations ordre transf entre	391 029 00			00 0	00 0		00 0	00 0
į	sections (5)								0
043	Opérations ordre intérieur de la section	1 500,00			00'0	0,00		00'0	00'0
Total des	Total des dépenses d'ordre	392 529,00			00'0	0,00		00'0	00'0

	8 402,21
Total des dépenses de fonctionnement cumulées	8 402,21

⁽¹⁾ Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

⁽²⁾ La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.
(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

- (4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

III – VOTE DU BUDGET	
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES	В

Atténuations de charges (3) 016 APA 017 RSA / Régularisations de RMI 70 Prod. services, domaine, vent 73 Impôts et taxes (sauf 731) 731 Fiscalité locale 74 Dotations et participations (3) 75 Autres produits de gestion cou		Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2) I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	394 029,00	00'0	8 402,21	8 402,21	8 402,21
<u> </u>	charges (3)	00'0	00'0	00'0		00'0
·		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
	ations de RMI	00'0	00'0	00'0		00'0
	Prod. services, domaine, ventes diverses	391 029,00	00'0	8 402,21	8 402,21	8 402,21
	(sauf 731)	00'0	00'0	00'0		00'0
		00'0	00'0	00'0		00'0
	licipations (3)	00'0	00'0	00'0	00,00	00'0
	Autres produits de gestion courante (3)	0,00	0,00	0,00		0,00
Total des recettes de gestion des services	tion des services	391 029,00	00'0	8 402,21	8 402,21	8 402,21
76 Produits financiers	ars	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
77 Produits spécifiques (3)	lues (3)	00'0	00'0	00'0		00'0
78 Reprises amort	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	00'0		00'0		00'0
Total des recettes financières	ères	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
Total des recettes réelles		391 029,00	0,00	8 402,21	8 402,21	8 402,21
042 Opérations ord	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	1 500,00		00'0	00'0	00'0
043 Opérations ord	Opérations ordre intérieur de la section (7)	1 500,00		0,00	00'0	00'0
Total des recettes d'ordre		3 000,00		00'0	00'0	00'0

8 402,21	Total des recettes de fonctionnement cumulées
00'0	R002 Résultat reporté ou anticipé (8)

⁽¹⁾ Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

⁽²⁾ La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

⁽³⁾ Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

⁽⁴⁾ Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

⁽⁵⁾ Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

⁽⁶⁾ Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

⁽⁷⁾ Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

⁽⁸⁾ Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

			ш	DU BUDGET					
	SECTION	SECTION DE FONCTIONNEMENT		- DEPENSES - DE	DETAIL PAR ARTICI	ICLE			B1
Chap. / art.	Libellé	Budget de	RAR N-1 (3)	Vote de	Propositions	Vote de	Pour	Pour	TOTAL
Ξ		l'exercice (2)		l'assemblée sur	nouvelles	l'assemblée	information	information	(RAR N-1 +
				les AE lors de la séance		;	Crédits gérés dans le cadre	Crédits gérés hors AE	Vote)
	TOTAL	394 029.00	00'0	budgetaire (4)	0.00	0.00	d'une AE 0,00	0.00	00.0
011	Charges à caractère général (5)	347,64	00'0	00'0	00'0	00'0	00,0	00'0	00,0
6015	Terrains à aménager	347,64	00'0		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
809	Frais sur terrains en cours	00'0	00'0		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
615231	amenagement Entretien, réparations voiries	00'0	00'0		00'0	00'0	0,00	0,00	00'0
012	Charges de personnel et frais assimilés (5) (6)	00'0	00'0		00'0	00'0		00'0	00'0
014	Atténuations de produits	00'0	00'0		00'0	00'0		00'0	00'0
016	APA	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
017	RSA / Régularisations de RMI	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (5)	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
9859	Frais fonctionnement des groupes d'élus	00'0	00'0		00'0	00'0		00'0	0,00
Total des c	Total des dépenses de gestion des services	347,64	0,00	00'0	00'0	00'0	0,00	0,00	00'0
99	Charges financières	1 152,36	00'0		00'0	00'0		00'0	00'0
66111 66112	Intérêts réglés à l'échéance Intérêts - Rattachement des ICNE	1 152,36 0.00	0,00		0,00	00'0		0,00	0,00
29	Charges spécifiques (5)	00'0	00'0		00'0	00'0		00'0	00'0
89	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (5)	00'0			00'0	00'0		00'0	00'0
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			00'0					
Total des c	Total des charges financières et spécifiques	1 152,36	00'0	00'0	00'0	00'0		00'0	00'0
Total des d	des dépenses réelles	1 500,00	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
023	Virement à la section d'investissement	0,00			00'0	00'0		00'0	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (7) (8) (9)	391 029,00			00'0	00'0		00'0	0,00
71355	Variat° stocks terrains aménagés	391 029,00			00'0	00'0		00'00	00'00
043	Opérations ordre intérieur de la section (8) (10)	1 500,00			00'0	00'0		00'0	0,00

Chap. / art.	Libellé	Budget de	RAR N-1 (3)	Vote de	Propositions	Vote de	Pour	Pour	TOTAL
Ξ		l'exercice (2)		l'assemblée sur	nouvelles	l'assemblée	information	information	(RAR N-1 +
				les AE lors de la			Crédits gérés	Crédits gérés	Vote)
				séance			dans le cadre	hors AE	
			-	budgétaire (4)		-	d'une AE		= +
Total des d	Total des dépenses d'ordre	392 529,00			00'0	00'0		00'0	00'0

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (11)

00'0	= Différence ICNE N – ICNE N-1
74,00	Montant des ICNE de l'exercice N-1
 74,00	Montant des ICNE de l'exercice

- (1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
 - (2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
- (3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.
- (4) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.
 - (5) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (6) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.
- (7) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détait du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (8) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).
- (9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.
 - (11) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

Chap / art. (1)	Libellé	Budget de	RAR N-1 (3)	Propositions	Vote de l'assemblée	Total
		l'exercice (2)		nouvelles		(RAR N-1 + Vote)
			ı		=	= +
	TOTAL	394 029,00	0,00	8 402,21	8 402,21	8 402,21
013	Atténuations de charges (4)	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
016	APA	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
017	RSA / Régularisations de RMI	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	391 029,00	00'0	8 402,21	8 402,21	8 402,21
7015	Ventes de terrains aménagés	391 029,00	00'0	00'0	00'0	00'0
7088	Produits activités annexes (abonnements)	00'0	0,00	8 402,21	8 402,21	8 402,21
73	Impôts et taxes (sauf 731)	00'0	0,00	0,00	00'0	00'0
731	Fiscalité locale	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
74	Dotations et participations (4)	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
75	Autres produits de gestion courante (4)	00'0	0,00	0,00	00'0	00'0
Total des recet	Total des recettes de gestion des services	391 029,00	0,00	8 402,21	8 402,21	8 402,21
92	Produits financiers	00'0	0,00	0,00	00'0	00'0
22	Produits spécifiques (4)	00'0	0,00	0,00	00'0	00'0
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (4)	00'0		00'0	00'0	00'0
Total des recettes réelles	tes réelles	391 029,00	00'0	8 402,21	8 402,21	8 402,21
042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6) (7)	1 500,00		00'0	00'0	00'0
7133	Variat° en-cours de production biens	1 500,00		00'0	00'0	00'0
71355	Variat° stocks terrains aménagés	00'0		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (5) (8)	1 500,00		0,00	00'0	00'00
962	Transferts charges financières	1 500,00		0,00	00'0	00'0
Total des recettes d'ordre	tes d'ordre	3 000,00		00'0	00'0	0,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (9)

0,00	Montant net
00'0	Compensation
00'0	Montant brut

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (10)

0,00	= Différence ICNE N – ICNE N-1
00'0	Montant des ICNE de l'exercice N-1
00'0	Montant des ICNE de l'exercice

- (1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
- (3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.
 - (4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).
- (6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (7) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
 - (8) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
 - (9) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.
- (10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	Α

Nombre de membres en exercice : 0 59 Nombre de membres présents : 0 33 Nombre de suffrages exprimés : 0 4 6

VOTES:

Pour: 041 Contre: 0 Abstentions: 0 S

Date de convocation : 5 juillet 2024

Présenté par (1). Davi d BOSC, Vice-Président délègné, A, les desc, le 11 juillet 224

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session exclusaire A, le dire, le 11 juillet 2024 Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3).

ABRIC Michel AGUSSOL Jean Paul ALIBERT Damien BASCOUL Chantal BAÎSSET Martine	7
ALIBERT Damien BASCOUL Chantal	- 9
BASCOUL Chantal	9
	<u>ع</u>
BENAMEUR Ali	
BENAMMAR-KOLY Fadhila	
BERLENDIS Philippe	
BOSC David	-
BOUSQUET Pierre-Paul	
BRAL Jean Michel	
CARLES Alain	
CLARISSAC Jérôme	
COMBES Michel	
COUVELARD Jean-Christophe	
CROS Ludovic	
DRUART David	
ENNADIFI Fatiha	
FABRE Daniel	,
FALCOU Alain	1

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	Α

GALEOTE Monique	Mr.
GOUDAL Joëlle	
GOUJON Bernard	7.5
GOURMELON Izïa	
GOUTELLE Antoine	
JAHNICH Bernard	
KASSOUH Hamed	
KOEHLER Didier	1
LAATEB Claude	Jun' &
LEMAIRE Guy	
LÉVÊQUE Gaëlle	(H) lies h
MARRES Gilles	Janos
OLIVIER Françoise	t
OLLIER Eric	
PAILHOUX Jean-Paul	aily
PEDROS Isabelle	
PERIGAULT Isabelle	
PRADEL Sophie	
REQUI Jean-Luc	
RICARDO Christian	
ROCOPLAN Nathalie	Ger
ROIG Frédéric	
ROMERO Sonia	famos 3
ROMO Christophe	
ROUQUETTE Damien	
ROUVEIROL Valérie	
SAUVIER Jean-Marc	Still,
SINEGRE Joana	The state of the s
STADLER Magali	

V – ARRETE ET SIGNATURES

ARRETE ET SIGNATURES		Α
SYZ Nathalie		
THERY Clément		Grun
TRINQUIER Jean		m
VALAT Jérôme		
VALETTE Daniel		A STATE OF THE PARTY OF THE PAR
VAN DER HORST Claire		,)
VANEL Véronique		
VENOT Félicien		0
VERDOL Marie-Laure	6	cof
VIALA Alain		/

12 juillet 2024

à lodeve le 11 juillet 2024 le Président Jean luc PEQVI

A, le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le let de la publication le 19 juillet 20 24

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

Page 41